RAPPORT DE GESTION

Sur les Opérations de l'Exercice clos le 30/06/2023

COMPTES ANNUELS

Association
Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby

Saison 2022-2023

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 3
2. FAITS MARQUANTS DE LA SAISON 3
3. RETOUR SUR LE RETOUR DE L'EXCEDENT DE LA SAISON 2022-2023 5
4. SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE ECOULE 6
5. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT 7
 1. PRODUITS D'EXPLOITATION 7
 2. CHARGES D'EXPLOITATION 9
 3. RESULTAT FINANCIER 10
 4. RESULTAT EXCEPTIONNEL 10
 5. RESULTAT NET 11
6. PRESENTATION DU BILAN 12
 1. BILAN ACTIF 12
 2. BILAN PASSIF 14
7. EVOLUTION 16

Assemblée Générale Financière
LIGUE SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
25-11-2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale annuelle de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby pour vous rendre compte de l'activité de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023, conformément à l'article 9 des statuts.
Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue selon la méthode dite « d'engagement », et que le bilan qui est produit, a été contrôlé par le commissaire aux comptes.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

1. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

2. FAITS MARQUANTS DE LA SAISON

La saison 2022-2023 a été marquée par les faits suivants :

- Une réforme importante au niveau des Compétitions
 - La Réforme du Championnat Régional avec la mise en place de 3 niveaux (R1-R2-R3) en remplacement des précédents championnats de 4ième série à Honneur)
 - La prise en compte du Paiement des Arbitres le jour de match par la Ligue avec report sur le compte Club, ce qui évite le paiement direct de l'arbitre par le club recevant.
 - Le traitement financier des Clubs en Championnat Fédéral et National complètement pris en compte par la FFR, pour le Paiement des Licences/Assurances, de l'arbitrage, de la discipline. Ces Clubs conservent néanmoins un compte Ligue pour le traitement des compétitions Régionales Jeunes le cas échéant.
 - Le remplacement de la caisse de blocage et des aides aux déplacements par un système e 3 primes :
 - Prime de Participation identique à tous les clubs en fonction de leur niveau pour aider aux charges de la saison et les déplacements notamment

- Prime de Développement consentie aux clubs en éloignement géographique ou ayant engagé des équipes Féminines et de Jeunes
- Prime de Performance pour récompenser le parcours en Phase Finales.

- Des Evènements d'animation du Rugby dans notre Région
 - La Soirée du Bénévolat pour récompenser les bénévoles désignés de chaque club lors d'une soirée conviviale et musicale, lieu de rencontre privilégié entre les clubs entre eux et avec leurs Comités Départementaux et leur Ligue.
 - Grands évènements organisés sur notre Ligue
 - Le Warm up XV Féminines, en assistance d'organisation de la FFR pour le France-Italie qui s'est tenu sur le Stade des Arboras à Nice
 - Le match FRA-AFS lors de la Tournée d'Automne 2022 au Stade Vélodrome Marseille avec la victoire alors du XV de France.
 - La Participation à la « Fête du Rugby RCT », ou nous sommes désormais associés, lors d'un match au Stade Vélodrome à Marseille. Nous participons à l'animation des ateliers de découvertes pour les enfants et de rencontres pour les écoles de Rugby avant leur grand défilé sur la pelouse en avant-Match. C'est l'occasion de réunir nos Partenaires los d'un cocktail d'avant-match.
 - Les Finales Régionales ont été démultipliées sur 7 Sites afin de permettre leur accès au plus grand nombre :
 - Gap – Tarascon - Le Pontet - St Maximin - St Raphaël – Sisteron - Vitrolles
 - Les Projets d'animations autour de la Coupe du Monde débutés dans leur phase préparatoire en amont de la coupe du monde, avec notamment :
 - Le Festival mondial du Rugby amateur
 - Le Festival des Terroirs
 - Culture en mêlées pour les scolaires
 - Les Rubies
 - Les premières phases des Tournois Nationals des Quartiers sur Marseille et Nice
 - Diverses manifestations en appui de la Métropole TPM et du Conseil Régional lors de grande journée du 3 juin 2023 au Stade Vélodrome.

3. RETOUR SUR LE RETOUR DE L'EXCEDENT DE LA SAISON 2022-2023

La Ligue SUD a redistribué 109.910 € vers les Clubs selon 3 axes :

- Suspension des Frais de Licence pour la Saison 2022-2023
 - Cette contribution a représenté 67.560 € qui n'ont pas été demandés. Elle a touché l'ensemble des clubs.
- Soutien aux Equipes Féminines & Jeunes Régionaux
 - 68 équipes Féminines & Jeunes Régionaux engagées en Championnat ont été dispensées des Frais d'engagement de 100 €, et ont reçues l'équivalent d'une Prime de Participatio6n de 300 € portée aux Comptes Clubs.
 - Cette aide a représenté une contribution Ligue SUD de 27.200 €
- Aide aux Déplacements engagés sur les Phases Finales
 - Une Prime de Performance complémentaire a été attribuée aux équipes des Clubs Régionaux qualifiés en Championnat de France.
 - Elle a été calculée en fonction de la distance Aller/Retour nécessaire pour disputer le match.
 - 26 équipes en ont été bénéficiaires, et cela a représenté une contribution Ligue SUD de 15.150 €.

3

4. SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE ECOULE

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 font apparaître un résultat bénéficiaire de **71 791** €.

Le résultat :

- Les charges ont représenté la somme de : 2 101 063 €,
 - dont 99,15 % sont dites « d'exploitation », soit 2 083 396 €
 - dont 0,85 % sont des charges exceptionnelles et financières, soit 17 667 € (y compris 3 080 € d'Impôt Société et -9 924 € de re-intégration d'un Fonds dédié)
- Les produits ont représenté la somme de : 2 172 854 €,
 - dont 97,34 % sont dits « d'exploitation », soit 2 124 701 €
 - dont 2,66 % de produits exceptionnels et financiers, soit 58 077 €

Les comptes de bilan :

- Ils représentent la somme de : 3 049 605 €
- Le total d'actif représente les sommes suivantes :
 - Actif immobilisé : 1 355 036 €
 - Actif circulant : 1 694 975 € y compris 941 975 € de disponibilités bancaires
- Le total du passif représente les sommes suivantes :
 - Fonds associatifs : 2 429 644 € y compris 629 898 € de Subventions d'Investissement
 - Dettes : 619 961 €

5. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent à **2.124.701 €,** en progression de 6% sur l'exercice précèdent.

Le poste **COTISATIONS** s'élève à **345 984 €**, en baisse suite à la suspension des frais de Licence.
Il comprend :
Les Produits directement liés aux Clubs pour 6 % avec les Engagements Equipes, les Commissions sur Mutations et Indemnités de Formation, la partie Formation Brevets Fédéraux.

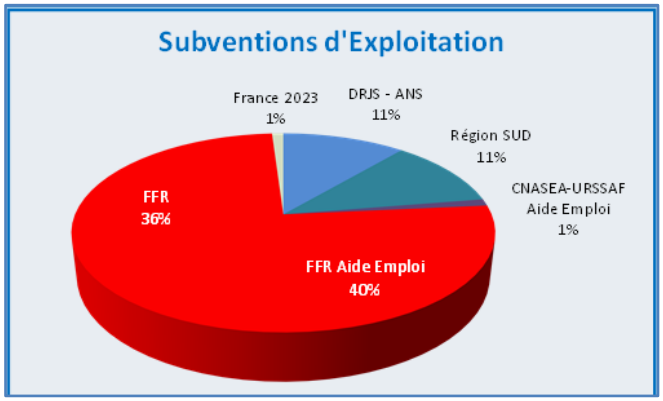
- Les recettes des phases finales.
- Les recettes de l'Institut Régional de Formation sur les formations diplômantes.

La Production Vendue s'élève à 23.581 €.
Elle correspond pour 58 % environ aux Loyers versés par la Mairie du Pradet pour la loge du gardien, pour 37 % par les 2 comités départementaux hébergés, le VAR au Pradet, le VAUCLUSE à Avignon, et pour 5 % aux Hospitalités de la M2R en baisse.

Le **Sponsoring** est à **17 000 €.**

Les **Subventions d'exploitation** s'établissent t à **1 421 639 €,** ce qui représente **67 %** des revenus de l'Association.
La partie **FFR**, avec la subvention de Fonctionnement, les aides à la politique sportive et les Académies, les aides à l'emploi, représentent **76 %** des subventions et 50 % des Produits d'Exploitation, et est prépondérante.
Les subventions liées aux dossiers déposés auprès de l'ANS ont représenté **157 500 €** (9%).
Les subventions institutionnelles complètent ce poste avec :

- une aide significative de la Région SUD à **174 311 €** avec la subvention de Fonctionnement et les aides sur Projets (9%).
- Les aides diverses à l'emploi CNASEA et URSSAF pour **15 211 €**.



L'abandon des frais engagés par les Bénévoles est en forte augmentation car la règle de calcul a été modifiée. Ce poste représente **91 847 €.**

En complément du Sponsoring, on enregistre un Mécénat de **53 000 €** dont un don de **3 000 €**, ce qui porte les recettes globales des Partenaires à **70 000 €.**

4% des Produits proviennent de Transfert de Charges dans lesquelles on retrouve une reprise de Provision d'exploitation, des remboursements d'assurance, des refacturations d'hébergement, des prises en charge FFR sur certaines opérations, et des remboursements par les familles des pensions des stagiaires Académies.

Transfert de Charges	**81 160**	
.Reprise sur Provision Exploitation	*11 340*	
.Transferts Charges d'exploitation	*19 238*	
.Remboursement Assurance sur Réparation Automobile	1 295	
.Refacturation Hébergement	10 445	
.Prise en charge FFR sur opérations	7 498	
.Transferts de Charges Académies	*50 582*	

9 924 € issus d'un fond dédié pour l'organisation du Congrès décalé de 2020 à 2022, ont été utilisés sur la partie du Congrès 2022 sur Juillet 2022.

4% d'autres Produits pour 80 566 € dont **80 0000 €** liés aux Amendes de la Commission de Discipline. Ce montant est particulièrement élevé en augmentation de 74 %.

En Synthèse, la répartition des Produits avec leur répartition et leur évolution sur la saison précédente.

PRODUITS D'EXPLOITATION	2022-2023	%	2021-2022	Evolution
PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 124 701**		1 995 285	6%
Cotisations	*345 984*	16%	*372 705*	-7%
Production Vendue	*23 581*	1%	*26 279*	-10%
Sponsoring+Mécénat	*70 000*	3%	*79 800*	-12%
Subventions d'Exploitation	*1 421 639*	67%	*1 376 775*	3%
Transfert de Charges	*81 160*	4%	*41 471*	96%
.Abandons Frais Bénévoles	*91 847*	4%	*47 730*	92%
Utilisation Fonds Dédiés	*9 924*	0%	*4 076*	
Autres Produits	*80 566*	4%	*46 448*	73%

2. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent à **2 083 396 €** et se décomposent principalement :

- des Achats et Charges externes pour 50 %
- des Salaires & Charges Sociales pour 42 %
- des Dotations & Amortissements à un niveau moindre pour 6 %.
- des Impôts et Taxes pour 3 %

CHARGES D EXPLOITATION	2022-2023	%	2021-2022	Evolution
Charges d'Exploitation	**2 083 396**		*1 886 466*	**10%**
Achats & Charges Externes	*1 040 628*	50%	*924 242*	13%
.Achats	*388 077*	19%	*386 585*	
.Services Externes	*567 052*	27%	*504 288*	12%
.Aide Politique Sportive	*85 500*	4%	*33 369*	156%
Impôts & Taxes	*53 493*	3%	*56 153*	-5%
Salaires & Traitements	*635 917*	31%	*566 769*	12%
Charges Sociales	*222 131*	11%	*189 304*	
Dotations aux Amort. sur Immobilisations	*126 217*	6%	*137 334*	-8%
Autres Charges	*5 009*	0%	*12 663*	

Les Achats sont au niveau de la saison précédente, malgré la hausse de l'énergie l'augmentation du leasing de la flotte avec les voitures en renouvellement de contrat, des locations immobilières avec la MOT 84 sur une année, l'augmentation souhaitée des intervenants sportifs,
et grâce aux économies sur l'énergie contenue à 5%, sur les fournitures, la maintenance et surtout les Assurances avec le passage des contrats auto chez notre Partenaire.

L'aide Politique Sportive a été accrue sur cette saison avec principalement les Primes de Participation et de Performance Ligue, et les aides sur le Rugby Social Club.

Les Services Extérieurs ont été contenus également avec une augmentation de 12 % du principalement d'une part :

à l'abandon des frais par les Bénévoles dont le changement de règle de calcul a généré un quasi doublement. Pour rappel, l'impact de ces frais est neutre pour le Résultat puisque ces abandons de frais des bénévoles figurent également en Produits,

et d'autre part :
au Poste Officiels de Match, dont les Arbitres avec un renouvellement important ayant un impact sur les Superviseurs & dont les Représentant6s Fédéraux Jeunes dont l'indemnité est passée de 50 € à 75 €.

Les Missions Ligue ont été en baisse.

La partie Billetterie a été gérée au plus juste avec une baisse de 30%. La répartition du coût de la billetterie est consignée dans le tableau suivant :

Billetterie 2022-2023	Achat	Vente	Résultat	Contrepartie Partenariat	Invitations	Résultat
Tournée d'Automne AFS	19 885	18 705	- 1 180		1 180	1 180
Tournoi des VI Nations	26 773	24 832	- 1 941	1 625	316	1 941
.Angleterre *	1 348	1 032	- 316	-	316	316
.Ecosse	2 295	1 210	- 1 085	1 085		1 085
.Irlande *	15 400	15 400	-	-		-
.Italie	-	-	-	-		-
.Pays de Galles	7 730	7 190	- 540	540		540
Rugby Club Toulonnais	24 650	2 934	- 21 716	20 600	1 116	21 716
.Abonnements RCT	23 400	1 700	- 21 700	20 600	1 100	21 700
.Places RCT	1 250	1 234	- 16	-	16	16
Warm Up Féminines Nice	1 250	-	- 1 250		1 250	1 250
	72 558 €	46 471 €	- 26 087 €	22 225 €	3 862 €	26 087 €

3. RESULTAT FINANCIER

Il s'établit en négatif à - 20 980 €, avec la répartition dans le tableau suivant :

COMPTE D'EXPLOITATION	2022-2023	2021-2022
Produits Financiers	1 597	643
.Revenus Titres & Placements	1 597	643
Charges Financières	22 577	3 429
.Dotation Provision Dépréciation Debanture	20 000	
.Intérêts Emprunt FFR	2 462	2 871
.Intérêts Emprunt Banques	116	558
RESULTAT FINANCIER	- 20 980	- 2 787

4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Il s'élève à 54 546 €, avec la répartition dans le tableau suivant :

COMPTE D'EXPLOITATION	2022-2023	2021-2022
Produits Exceptionnels	56 480	39 522
.Produits exceptionnels	762	5 303
.Reintégration Debanture	20 000	
.Quote part Subvention d'Investissement	34 219	34 219
.Produit de Cession	1 500	-
Charges Exceptionnelles	1 934	16 111
.Amendes Fiscales & Pénales	1 496	477
.Dons		15 000
.Autres Charges	438	586
.Charges s/exercices antérieurs		49
RESULTAT EXCEPTIONNEL	54 546	23 411

5. RESULTAT NET

Compte tenu de l'impôt sur les bénéfices à 3.080 €, le résultat net de l'exercice s'établit à 71.791 €, résultat très satisfaisant compte tenu des contributions de la Ligue.

COMPTE D'EXPLOITATION	2022-2023	*2021-2022*
Produits d'Exploitation	**2 124 701**	***1 995 285***
Charges d'Exploitation	**2 083 396**	***1 886 466***
RESULTAT D'EXPLOTATION	**41 305**	***108 819***
Produits Financiers	**1 597**	***643***
Charges Financières (Intérêts Emprunts)	**22 577**	***3 429***
RESULTAT FINANCIER	**- 20 980**	***- 2 787***
Produits Exceptionnels	**56 480**	***39 522***
Charges Exceptionnelles	**1 934**	***16 111***
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**54 546**	***23 411***
IMPOTS SUR LES BENEFICES	**- 3 080**	***- 24***
RESULTAT EXCEDENTAIRE	**71 791**	***129 419***

6. PRESENTATION DU BILAN

1. BILAN ACTIF

La partie ACTIF du Bilan décrit ce que possède l'association.

Le Total de l'ACTIF s'inscrit à 3 049 605 €.
Il se partage entre l'Actif Immobilisé et l'Actif Circulant, et se décompose comme suit.

Décomposition de l'Actif Immobilisé à 1 355 036 €

Il est en baisse de 7%, dû à l'amortissement des Constructions, des aménagements.

Les Logiciels ont une valeur résiduelle de 1 130 €.

Les Immobilisations incorporelles constituées des Etudes menées pour la construction de la M2R s'élèvent à 107.297 €.

Les Bâtiments représentent 1 115 052 € soit 37 % à eux seuls, le mobilier de bureau et les véhicules pour 125 190 € soit 4 %, donc 41 % pour les Immobilisations corporelles.
Une voiture utilitaire a été acquise durant l'exercice en remplacement d'un véhicule ancien.

On retrouve également des parts sociales du Crédit Agricole Alpes Provence pour 2 021 €, les dépôts de garantie pour 4 347 € (Dépôt Total Energies pour les cartes Essence), et les Obligations Debanture pour 20 000 €.

Les Obligations Debanture ont été ré-intégrées dans le bilan dans les Autres Titres Immobilisés et accompagnées d'une Provision pour dépréciation à hauteur de leur valeur, soit 20 000 €

Décomposition de l'Actif Circulant à 1 694 569 €

Les Créances clients s'établissent à 168 338 €, en baisse de 24 %. Elles correspondent essentiellement à des encaissements non encore réalisés au 30/06/2023.

Les autres créances s'établissent à 567 560 €, en baisse de 26 %.

Autres Créances	567 760
.Créances Fournisseurs	*3 778*
.Créances FFR	*24 695*
.Créances Clubs	*243 016*
.Créances Ligues & Comités	*7 835*
.Créances Autres	*2 481*
.Subventions à recevoir	*275 530*
.Billetterie RWC 2023	*10 425*

Le poste « Créances Clubs » représente les clubs débiteurs et était en augmentation notoire au 30/06/2023.

L'explication réside dans Mise à jour tardive des comptes par la FFR, et l'impossibilité donnée aux clubs de connaitre leur solde et de le régler avant le 30/06/2023. A la date de rédaction de ce document, ces créances ont été en majeure partie régularisées.
La somme des Clubs Créditeurs se retrouvera au Passif du Bilan.

Les subventions à recevoir pour 275 530 € sont en augmentation également.

La billetterie RWC 2023 correspond aux tickets qui n'avaient pas été payés au 30/06/2023.

Les disponibilités bancaires, la Trésorerie de l'association s'élèvent à 941 975 €. Ce chiffre important est dû à l'avance des aides sur salaires versées avant le 30/06/2023.

2. BILAN PASSIF

La partie **PASSIF** du Bilan décrit comment est financé ce que possède l'association.

Le Total du PASSIF de **3 049 605 €**, et se décomposent comme suit.

Les **CAPITAUX PROPRES**, regroupant les Fons Associatifs, les Réserves, le Report à Nouveau, le Résultat de l'exercice, les subventions d'Investissement s'établissent à **2 429 644 €,** en augmentation de 2%.

CAPITAUX PROPRES	**2 429 644**
Fonds associatifs	**52 449**
Réserve pour Projet Associatif	**249 000**
Report à Nouveau	**1 426 506**
Résultat de l'exercice	**71 791**
Subventions d'Investissement	**629 898**

Les Subventions d'investissement à hauteur de **629 898 €** correspondent aux subventions servant à financer une partie des investissements (le siège, la MOT 84….) réalisés au cours des années antérieures.

Les **DETTES** d'un montant de **619 961 €** sont en baisse de 5 %.

Au niveau des Emprunts, on distingue auprès de la Société Générale

- **20 382 €** (Véhicules Mini Bus)

auprès de la FFR

- **116 958 €** (Siège de la Ligue).

Les Dettes financières auprès des Clubs Créditeurs pour **151 067 €**, Ligues et Comités pour **6 718 €,** explicables comme pour l'Actif par le retard sur la Mise à jour et régularisé depuis.

Les Dettes fournisseurs pour un montant de **151 067 €,** en hausse de 34 **%** .

Les Dettes fiscales et sociales s'élèvent à **130 785 €,** concernant aux provisions pour congés payés, aux charges sociales au 30/06/2023, et diverses régularisations.

Des Autres dettes pour **72 535 €,** dont le compte du Sud-Est pour **50 207 €** à répartir entre les différentes Ligues.

Des Produits constatés d'avance pour **11 500 €.**

En synthèse, le bilan pour l'exercice 2022-2023

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE	1 355 036	CAPITAUX PROPRES	2 429 644
ACTIF CIRCULANT	1 694 569	PROVISION POUR RISQUE	-
.Dont Disponibilités	*941 975*		
		DETTES	619 961
		.dont Dettes Court Terme	*471 119*
TOTAL ACTIF	3 049 605	TOTAL PASSIF	3 049 605

On constate que les Dettes Court Terme sont largement couvertes par les Disponibilités.

7. EVOLUTION

L'exercice 2021-2022 avait permis d'établir une année de référence.
L'exercice 2022-2023 s'est inscrit dans la continuité avec des efforts entrepris sur la réduction de nos charges courantes, un financement toujours plus important des activités sportives.

Les financements sont de plus en plus liés à des projets (Région, ANS), au POS pour les financements FFR, et la Ligue et ses équipes s'inscrivent dans cette dynamique.

Les mesures prises pour alléger les charges des clubs n'ont pas empêché la réalisation d'un excédent sur l'exercice qui servira à son tour de financement des formations d'éducateurs sur la saison 2023-2024.

Des Investissements immobiliers adaptés à nos besoins actuels sont à l'étude pour réinvestir les fonds à venir sur la vente de Champfleury.

Le Trésorier Général de la Ligue SUD de Rugby

Jean-Michel LARDON